

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU LUNDI 26 JUIN 2023  
EM/NC**

**Objet : Mise au pilon d'ouvrages  
N° : DCM2023/100**

**PUBLIÉE LE : 04/07/23**

L'an deux mille vingt trois, le **lundi 26 juin à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 19 juin 2023.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Florent CARÉ, Benoit REYRE, Sandrine KIEFER, Martine JONVILLE, Suzel RICHARD, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Jessica LEROY, Céline ÉTIENNE

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

Mesdames :

Martine MARCHAND qui donne pouvoir à Élise THIRIOT  
Laila AHADDAR qui donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN  
Laetitia SACCHIERO qui donne pouvoir à Jérôme LEFÈVRE  
Nelly LOMBARD qui donne pouvoir à Martine JONVILLE  
Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Sandrine KIEFER

Messieurs :

Philippe ROCHAT qui donne pouvoir à Angélique GÉNART  
Claude LAURENT qui donne pouvoir à Florent CARÉ  
Bruno MAUD'HEUX qui donne pouvoir à Patrick BARREY  
Gérard LANDO qui donne pouvoir à Olivier GUCKERT  
Jean-Benoît JANNOT qui donne pouvoir à Carole DELAMARCHE  
Olivier LEMOINE qui donne pouvoir à Gérald CAHU

**ÉTAIT EXCUSÉE :**

Annette DABIT

**Conseillers en exercice : Présents : 17 - Absent : 1 – Pouvoirs : 11 - Votants : 28**

**Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.**

*Vu le Code Général des collectivités territoriales ;*

*Vu l'avis de commission du 15 Juin 2023 ;*

Dans le cadre de la gestion régulière de ses collections, la Bibliothèque Municipale réalise des opérations de désherbage pour les livres abîmés, périmés ou inadaptés à l'actualité. La liste ci-jointe correspond aux opérations de désherbage pour la période du mois d'Avril 2023.

Monsieur le Maire expose les objectifs des opérations de désherbage :

- veiller à la cohérence des collections en proposant des ouvrages actuels aux informations fiables
- mieux répondre aux attentes du public
- prioriser la qualité à la quantité
- aérer les rayonnages pour une meilleure valorisation des collections

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE SORTIR** de l'inventaire 599 documents :
  - 292 documents mis au rebut pour destruction (289 livres, 3 magazines)
  - 307 documents mis au rebut pour la boîte à lire (307 livres, 0 magazine)

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Le Conseil municipal, décide :

- **DE SORTIR** de l'inventaire 599 documents :
  - 292 documents mis au rebut pour destruction (289 livres, 3 magazines)
  - 307 documents mis au rebut pour la boîte à lire (307 livres, 0 magazine)

Le Maire

Jérôme LEFÈVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification**